Organiser des démonstrations sur le jardinage au naturel

Conseil départemental de la Mayenne

Auteur :

39 rue Mazagran
BP 1429
53014 Laval
Voir le site internet
Delphine Montagu
delphine.montagu@lamayenne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le département de la Mayenne est un département rural. Les quantités de déchets verts collectés en déchèterie ne cessent d'augmenter. Ils représentent en moyenne 110 Kg/hab/an, soit un total de 33 000 tonnes. Cela représente un coût global de 1 000 000 €.

Par ailleurs, les déchets fermentescibles dans les ordures ménagères représentent 82 Kg/hab/an, soit un total de 24 000 tonnes, pour un enjeu financier de 3 200 000 €.

La sensibilisation du public à une gestion domestique de leurs déchets fermentescibles est donc un enjeu important du plan départemental de prévention des déchets de la Mayenne.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action est de sensibiliser les citoyens au jardinage au naturel afin de :

- réduire les déchets putrescibles présents dans les OMR par la pratique du compostage
- réduire l'apport de déchets verts en déchèterie par la pratique du paillage
- réduire l'usage de pesticides par la promotion d'alternatives

Pour cela, le Conseil général de la Mayenne organise tous les ans, en lien avec les animateurs prévention des territoires, une animation sur chaque territoire lors d'événements locaux.

Le département participe également à l'événement départemental balade au jardin en tenant un stand tous les ans sur le compostage, le paillage et les alternatives aux pesticides.

Résultats quantitatifs

Depuis 2010, le nombre de personnes sensibilisées est estimé à 5 400.

Résultats qualitatifs

Une très bonne adhésion du public aux démonstrations.

On observe à balade au jardin chaque année une évolution des pratiques des personnes que nous abordons.

MISE EN OEUVRE

Planning

Afin de sensibiliser le public à une gestion domestique de leurs déchets fermentescibles, le département a réalisé fin 2009 et début 2010 une série de 12 réunions d'information sur le compostage et le paillage à destination de tout public (1 par EPCI). Ces réunions, animées par un spécialiste, s'adressaient à tout public, pratiquant ou non le compostage.

Parallèlement, 5 démonstrations sur ces thématiques ont été organisées dans les 5 communes pilotes phyt'eau propre 53, qui se sont engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Elles s'adressaient à tout public, y compris le personnel communal.

Enfin, le Conseil général a participé à Ballade au jardin à Laval (affluence : 15 000 personnes) et à Planète en fête, deux événements à envergure départementale, en tenant un stand sur le compostage et le paillage (exposition accompagnée de démonstrations).

Depuis 2011, le département finance une démonstration par territoire, couplée à un événement local.

Le Conseil général tient un stand tous les ans à balade au jardin.

Moyens humains

Démonstrations (12 par an) :

- l'animateur prévention du Conseil général coordonne les interventions : cahier des charges remis à chaque animateur, communiqué de presse type, planning, suivi du marché avec le prestataire, journée annuelle de concertation avec l'ensemble des prestataires...
- l'animateur prévention de chaque EPCI organise la démonstration : date, lieu, matériel, presse, ...
- le prestataire réalise les démonstrations
- le chargé de communication du Conseil général relaie l'information sur le site internet du Conseil général, sur www.ecomotives53.fr , sur le magazine du Conseil général (Horizon Mayenne)

Pour balade au jardin :

- organisation en amont par l'animateur prévention : participation aux réunions de travail organisées par la ville de Laval, définition de l'organisation et des besoins du stand, achat des plantes, location de matériel ...
- mise en place du stand : 1 journée avec 5 agents
- animation : 3 techniciens du Conseil général en permanence sur le stand en plus du prestataire (du samedi 9H à 22H, dimanche 9H à 19H)
- démontage du stand : 1 demi-journée avec 3 agents
- bilan de l'opération par l'animateur prévention
- le chargé de communication du Conseil général relaie l'information sur le site internet du Conseil général et sur www.ecomotives53.fr

Moyens financiers

Environ 5 000 € par an

Moyens techniques

Lieu de démonstration : de préférence un potager

Matériel :

- 1 tondeuse
- tontes de pelouse
- 1 brouette
- feuilles mortes
- branchage léger

- branchages légers
- compost mûr

Partenaires mobilisés

- Animateurs prévention des EPCI
- Spécialistes du jardinage au naturel
- Presse

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les démonstrations peuvent être réalisées sur tout territoire rural.

Elles sont beaucoup plus fréquentées lorsqu'elles sont couplées à un événement local.

Difficultés rencontrées

Cette action est originale car elle a une portée départementale. En effet, tous les territoires du département ont bénéficié d'une démonstration.

La coordination avec les EPCI est également un point particulier.

Par ailleurs, la collaboration avec le programme Phyt'Eau Propre 53 pour balade au jardin permet d'avoir une approche générale sur le jardinage au naturel.

Recommandations éventuelles

Coupler les démonstrations avec un événement local pour toucher tout type de public

---

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | MENAGE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Mai 2014
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale